

Ne. à Braine-le-Comte le 10-10-1897.
L'acte de décès existe-t-il ?
Jugem. t. 1. 10. 18. Costniewkerke (liste régimentaire) n° tombe 1337. F. R. n° 2038
ex d et re d au cimetière Bruges (R. n° 145 C. 66) [liste Bruges]

Ent : + 2. 10. 18 à Elbost sur route Roulers 7. 11. 19
Sb. R. 5. 4193, le 27. 11. 19 au Lieut. Ruys : + 2. 10. 18 à
Elbost sur route de Roulers et à secteur IV

Sb. EC 9203 le 16. 1. 20 à Costniewkerke d p d

Costniewkerke à Sb. p. d. pas inscrite
aux registres 19-1-20.

Sb. Li. 2249, le 26. 2. 20 au Lieut. Bousmans
dem. lieu exact inh.

Lieut. Bousmans : tombe a été repérée le
24. 10. 19 sous n° 1237. (voir fiche n° 2031) 15.3.20
Bruges le 31. 12. 21, dem. exact (EC).
R. IV n° 127- 26-1-22- en p. d. d'ex d en
double n° 123 (S)

1 chap. n° 2253 du 14. 7. 21. envoi liste la quelle donne
renseign. conc. mil. (R.)

EC 1526 du 2-2-22 à M. du Ing. ouverte aux fins
de déterminer le sort et de Sav. Si p. d. ont été établis
Transm. : copie de la requête de l'adm. com. de Bruges.

(8 p. 4) c. 16 m. 4 p. 10 - Anraed rue Sebile à Yauvelanet (orig) Gromer.

E/C^A/2014 du 14-1-11 à G. M. Tch. ap. dem: ^{Copie} Ed

G. M. Tch. ap. 27.95 du 16-2-11 ne possède pas ed, en fait n'a

E/C^A/1682 du 1-3-11 à Braine, le Comte ^(EC)
dem: acte: acte, gain; acte: sur reg^{te} de la
population, indiquant si n'y a^{it} etait
célibataire, ou marié.

Braine le Comte le 3-3-11 env: acte: acte n'a
famille n'a pas pour Bruges le 6-10-96 (EC)

EC^A/3560 du 20-3-11 à Bruges dem: act.
du reg^{te} de population et acte: de l'acte de
mariage.

Bruges le 22-3-11 env: act: d'inscription (EC)

E/C^A/4600 du 10-4-11 à Lavelanet, (Ariege)
(France) dem: acte: acte, mariage;

Lavelanet le 12-4-11 env: acte: a. mariage (EC)

E224^h, 6-5-11, act: C^t 1^{re} ch. ap, dem: act: 3 témoins.

C^t 1^{re} ch. ap, 19-5-11, donne act: de p. kin. 6 ann. (E)

R. J. 17^a du 20-6-11 à Mdu: Transm. donne
constituée en vue de recevoir la décl. judiciaire
du t.

25

Anraedt, Maurice

Alphonse 1^{er} chap. M^{le} 30620.

Demande de déclaration judiciaire
du décès (moniteur, n^o 13) (Vu 15-8-11.)

Le Procureur du Roi de Bruges, n^o 35940/2885
le 26.10.22. Transmet dossier pr faire compléter
l'enquête par l'interrogatoire des témoins +
et d'indiquer exact^{mt} la commune sur le
territoire de laquelle le Soldat est tombé (E.C.)

Qm. 1^{er} chap. n^o 11433 le 23.2.23. dem. cad. (E.C.)

E.C. B/3852 du 3-3-23 à Mdu: Transmis: demandes
de Q.M. 1^{er} chap. à p pour suite voulue, le
dossier a été transmis le 20-6-22 sous n^o 87.

E.C. B/3852 du 3-3-23 à Q.M. 1^{er} chap. à p. Le dossier
a été transmis le 20-6-22 au Mdu, en
vue de provoquer un jug^t déclaratif de t,
Une expédition de ce jug^t sera transmis
par le dit Service.

Mdu. 061.160970 le 8-8-23. le jugem^t déclarat. de
dés^t a été rendu le 5-6-23 par le tribunal
de 1^{re} inst^{ce} à Bruges et transcr d^l les reg.
E.C. de Bruges (E.C.)

